

SÉMINAIRE



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES DES ENFANTS ET DES JEUNES : UN RÉFÉRENTIEL POUR FAVORISER UN DÉPLOIEMENT NATIONAL

14 & 15 DÉCEMBRE 2021



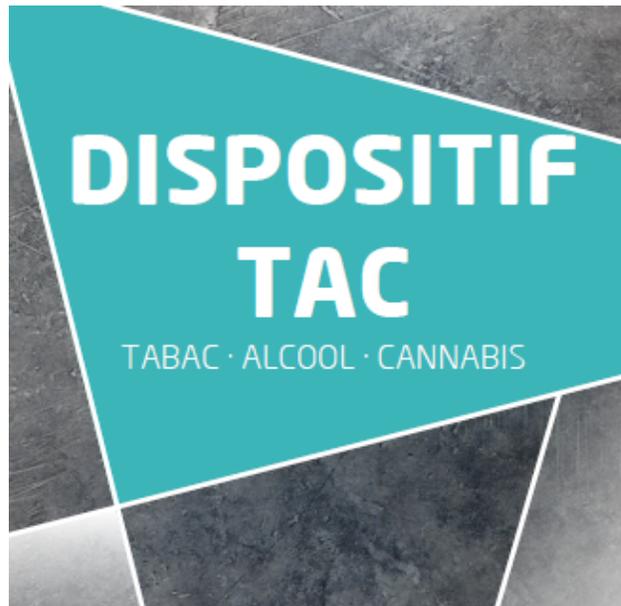
PRÉSENTATION DE **SUZANNE ROUSSELET**

*Conseillère technique, Direction de la protection judiciaire
de la jeunesse Grand-Ouest*



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



« PJJ PROMOTRICE DE SANTE »

Présentation du Dispositif TAC (Tabac Alcool Cannabis)

Suzanne ROUSSELET, conseillère technique PJJ grand-ouest

Séminaire « développement des CPS des enfants et des jeunes : un référentiel pour favoriser un déploiement national »

14 et 15 décembre 2021

Direction de la protection judiciaire de la jeunesse

Mission
interministérielle
de lutte contre
les drogues et les
conduites addictives

**liberté
couleurs**

SOMMAIRE



1

Contexte de l'action

2

Présentation du dispositif

3

Les facteurs de réussite à l'implantation de l'action

1- Contexte de l'action

Un public jeune vulnérable



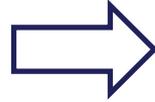
	Jeunes pris en charge par la PJJ (Inserme 2004)	Jeunes 17 ans (Enquête ESCAPAD, OFDT 2017)
 Consommation quotidienne de tabac	59% des garçons 62% des filles	25 % des adolescents
Usage intensif de tabac	32% des garçons 40% des filles	5,2 % des adolescents
Âge à la première cigarette	12 ans	14,4 ans
 Consommation régulière d'Alcool	15% des garçons 10% des filles	12 % des garçons 5% des filles
 Consommation de cannabis	65% des garçons 66% des filles	39 % des jeunes
Consommation régulière de cannabis	34 %	7 %

1- Contexte de l'action

Un public jeune vulnérable



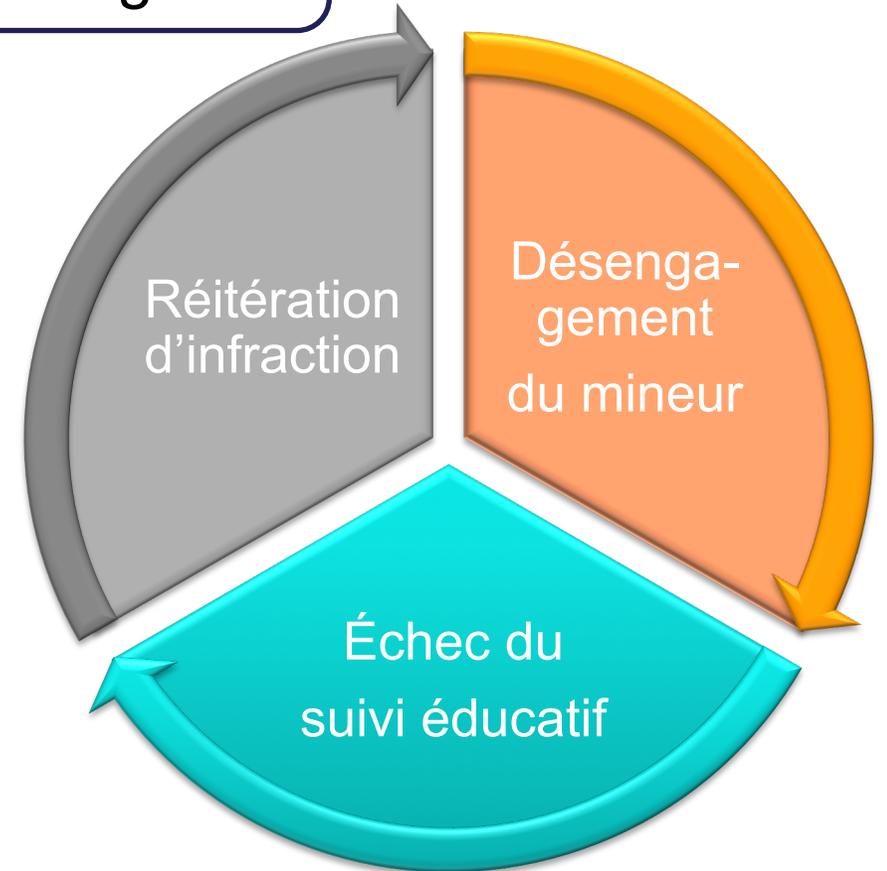
Des vulnérabilités
spécifiques aux mineurs PJJ



Entraînant des facteurs
de risque partagés



- Un plus faible niveau de littératie
- Plus de troubles du langage (dys..)
- Des scores de QI plus faibles
- Des vulnérabilités socio-économiques
- Un parcours scolaire discontinu



1- Un contexte d'intervention spécifique



La Protection Judiciaire de la Jeunesse

Au sein du ministère de la justice, La DPJJ est chargée des questions intéressant la justice des mineurs et de la concertation entre les institutions intervenant à ce titre.

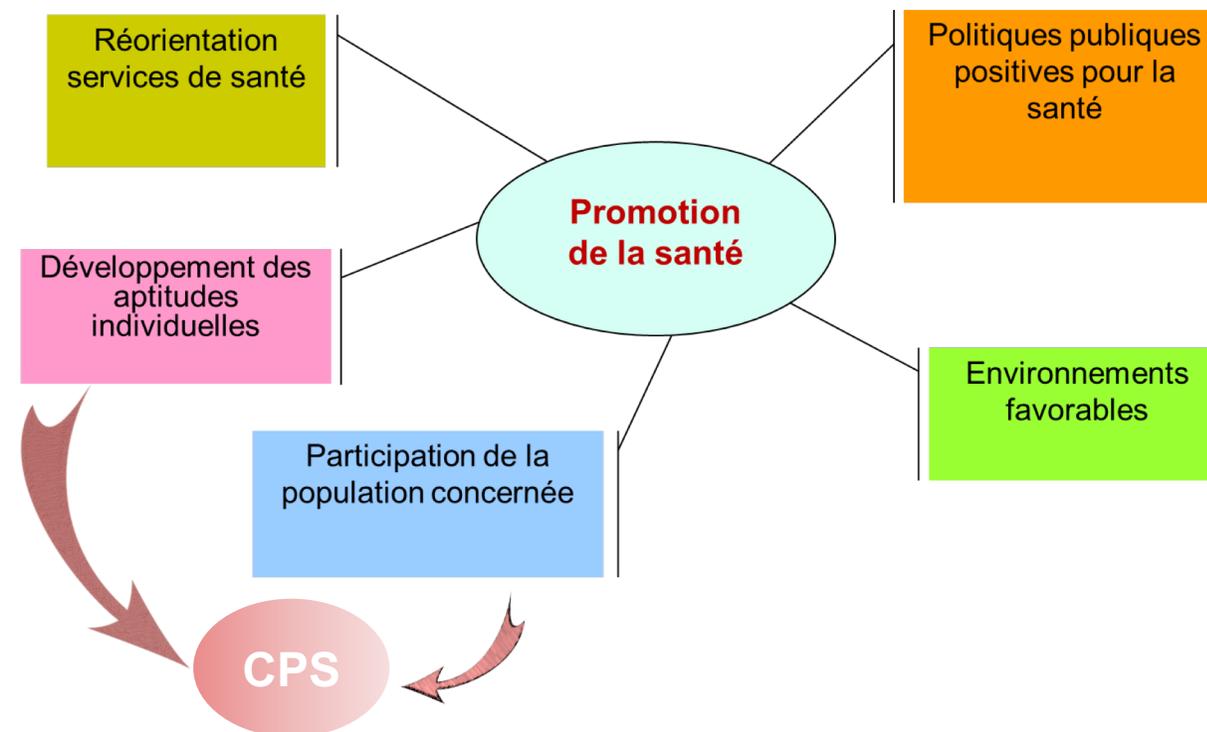


La démarche « PJJ promotrice de santé »

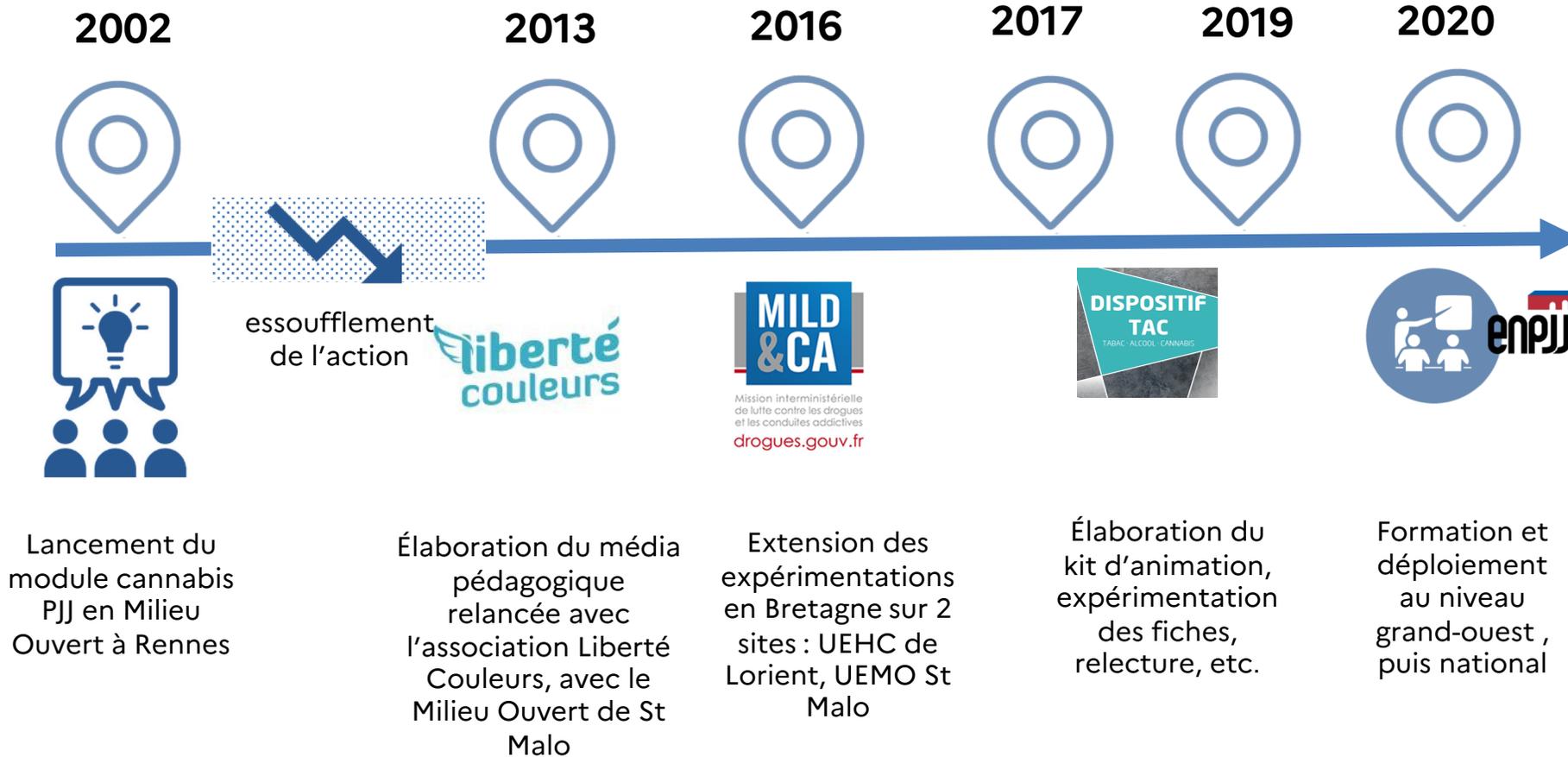
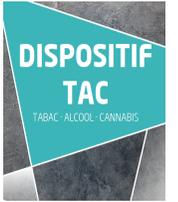
Depuis 2013, la DPJJ s'est engagée, dans une démarche globale « PJJ promotrice de santé » visant la prise en compte de la santé-bien-être des jeunes, à tous les échelons et dans tous les champs de son action.



Une démarche structurée autour des 5 axes de la charte d'Ottawa



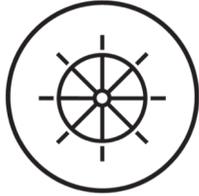
2- Présentation du dispositif TAC Calendrier de l'action



- **Partenariat**
Co-élaboration,
Co- animation,
Sécurisation des financements
- **Outil né du terrain,**
expérimentations,
ajustements
- **Transférabilité**
kit d'animation
Formation des acteurs
Cession des droits

2- Présentation du dispositif TAC

Finalités et objectifs



Intégrer le « dispositif TAC » dans la prise en charge éducative des jeunes

- ✓ Construire un outil permettant une cohérence d'intervention entre les professionnels
- ✓ Construire un outil permettant une articulation entre accompagnement individuel et actions collectives



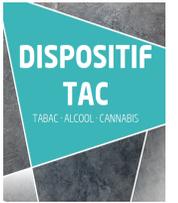
Déclencher un processus de réflexion chez le jeune :

- ✓ Sens critique / comportement de consommation
- ✓ Responsabilité et réduction des risques liés aux consommations
- ✓ Garantir la prise en compte de la singularité du jeune



Concepts d'intervention :

- **Compétences psychosociales**
- **L'approche des conduites addictives**
- **Processus de changement**
- **Approche motivationnelle**
- **Participation du jeune, pédagogie active**



2- Présentation du dispositif TAC

Articulation des approches individuelles et collectives



2- Contenu du dispositif



Séquence collective N°1 : Qu'en penses-tu ?

Objectifs et animation :

- Confrontation des représentations au sein du groupe,
- Processus de réflexion,
- Apports de connaissances.

Les repères :

- Règles de fonctionnement dans le groupe : écoute, respect, pas de situations personnelles,
- Identification des accords / désaccords,
- Mise en débat, apports de connaissances,
- Co-animation opérateur de prévention / PJJ.



2- Contenu du dispositif



Séquence collective N°2 : Que fais-tu ?



Objectifs et animation :

- Aborder la responsabilité lors de situations à risques,
- Le visuel : à quoi pensez-vous ? Situation plausible ? Comment réagir ? Ce qu'on gagne, ce qu'on perd...
- Niveaux d'accentualisation de la situation

Les repères :

- Conduire le contradictoire
- Enjeu du positionnement responsable
- Droits et devoirs
- Evolution du positionnement (débat mouvant)



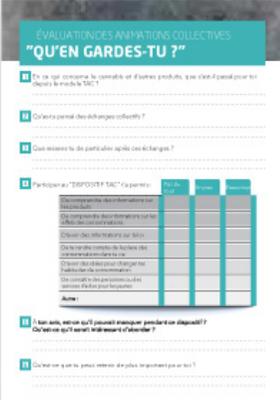
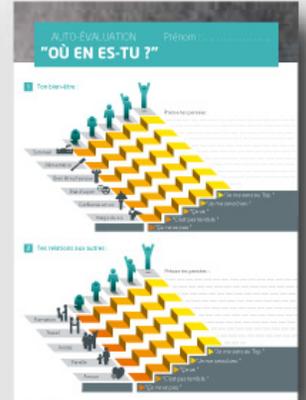
2- Contenu du dispositif

Approche individuelle : Qu'en gardes-tu ? Et Où en es-tu ?



ENTRETIEN INDIVIDUEL

ÉTAPE 4

"QU'EN GARDES-TU ?"	"OÙ EN ES-TU ?"
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Evaluation des séquences 2 et 3. ▶ Recueil d'opinions. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Auto évaluation des conduites de consommations. ▶ Mesurer des évolutions.
	

Recueil des effets de l'action, mise en perspective :

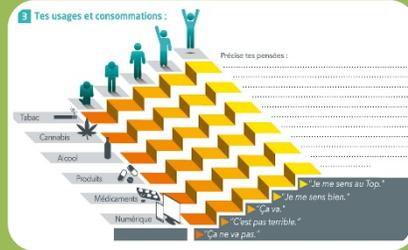
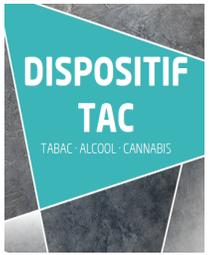
- Que s'est-il passé depuis le « dispositif TAC ? »
- Opinion sur les échanges en collectif
- Évaluation des séquences
- Que tiens-tu d'important ?
- Qu'est-ce qui peut manquer pour la suite ?

Les repères :

- Valorisation du sens critique,
- Valorisation de l'évolution du positionnement,
- Singularité de la situation du jeune,
- Accompagnement vers le droit commun.

3- Les facteurs de réussite à l'implantation de l'action

Evaluation DIR PJJ / IREPS PDL _ 2019



Une action adaptée aux besoins

- Besoins des jeunes pris en charge
- Besoins du contexte judiciaire



Une coanimation partenariale

- Des rôles identifiés pour chaque professionnel
- Une inscription du dispositif dans le parcours éducatif

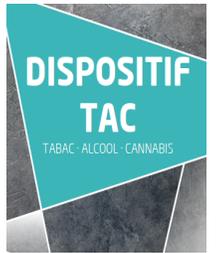


Une formation-action

- Formation de trinômes (2 PJJ / 1 opérateur prévention)
- Mise en application et soutien hiérarchique

3- Les facteurs de réussite à l'implantation de l'action

Retours d'expérience_2021



« Les CPS les aident à modifier leurs perceptions des autres (jeunes et adultes), à mieux connaître l'autre et à s'enrichir de ses connaissances ».

Professeurs techniques STEI de Rezé

« Si on prend l'exemple du « dispositif TAC » que j'ai animé, je constate qu'il a permis de libérer la parole des jeunes. Je me souviens que même les jeunes ont été surpris. A la fin de la séance, ils étaient étonnés que le temps soit déjà passé, ils ont demandé de mettre en place une autre séance. Et comme éducatrice de milieu ouvert, j'ai pu ensuite reparler avec un jeune des addictions, de ce qu'il vivait, de façon beaucoup plus facile. J'ai senti les jeunes, après la séance du "dispositif TAC", plus curieux, soulagés que l'on puisse échanger sans craindre de jugement de valeur. (...) J'ai remarqué qu'après, les jeunes sont plus vigilants entre eux, ils se donnent des pistes pour limiter les risques. Ils ont des ressources et ils arrivent à les exprimer, à les renforcer et à les confronter aux autres. »

Educatrice, STEMO Maine-Anjou

« Lorsque ces actions s'inscrivent dans le temps, elles s'intègrent dans la prise en charge globale du jeune. Elles font partie d'un éventail d'interventions qui s'articulent, menées par les uns et les autres (...). Il y a ce lien de confiance qui se crée petit à petit entre le jeune et les professionnels éducatifs. C'est cet ensemble d'actions favorables au développement des compétences du jeune qui lui permet de progresser en bien-être et dans son inscription sociale. »

Conseillère technique en promotion de la santé, DT 76-27

Merci de votre attention

